

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **124 (1998)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Kaeser Jos. Stahlbau AG	4512 Bellach	26.11.99	Schoch Metallbau AG	9100 Herisau	17.12.99
Kaufmann A. AG, Stahlbau	6410 Goldau	27.08.00	Schwarz AG	5303 Würenlingen	10.12.00
Keller S. AG	9444 Diepoldsau	11.01.01	Schweizer & Cie	3533 Bowil	25.03.00
Lanz A. AG	4950 Huttwil	13.03.00	Singelsen AG	4416 Bubendorf	05.02.01
Lanz P. SA	2333 La Ferrière	28.02.99	Soltermann Peter AG	3600 Thun	26.11.99
Lehmann AG	5037 Muhen	22.02.99	Spaltenstein		
Letrona AG	9504 Frittschen	14.04.99	Hoch+Tiefbau AG	8303 Bassersdorf	09.05.99
Lieberherr Kurt	8560 Märstetten	11.06.98	Spirig Metallbau AG	9444 Diepoldsau	22.04.99
Lippuner Energie- und Metallbautechnik AG	947 Grabs	13.11.98	Stadlin JM		
Lips MSM AG	8953 Dietikon	13.07.99	Constructions métalliques	1110 Morges	13.07.98
Lörtscher, W.	3752 Wimmis	25.11.00	Stähli AG	3855 Brienz	31.01.99
Mannesmann Dematic AG	8305 Dietlikon	02.04.01	Stamo AG	9304 Bernhardzell	03.07.98
Mecana SA	8716 Schmerikon	15.10.00	Stauffner Metallbau AG	3602 Thun	06.10.99
Messmer + Mösl	9052 Niederteufen	15.09.00	Steiner SA		
Metall- und Stahlbau AG	5304 Endingen	29.11.98	Constructions Métalliques	2302 La Chaux-de-Fonds	11.02.00
Metallbau Stoller	3123 Belp	21.01.00	Stöckle AG	9000 St. Gallen	09.01.00
Metalpartner SARL	1890 St-Maurice	24.06.00	Sulser AG	9477 Trübbach	03.03.00
Metkon SA	6855 Stabio	24.02.01	Sutter AG	6078 Lungern	26.02.01
Minder + Zysset AG	3662 Seftigen	27.08.99	Tenform-Industriebau AG	3645 Gwatt	25.01.99
montatech AG	2143 Allschwil	01.09.99	Trunz Remo AG	9303 Wittenbach	06.11.98
Morand R. et Fils SA	1635 La Tour-de-Trême	18.12.98	Varinorm AG	6014 Littau	18.07.99
Müller Kaltbach	6212 Kaltbach	14.02.99	Vettiger Stahlbau AG	9245 Oberbüren	13.10.99
Pfister Metallbau AG	7503 Samedan	03.03.00	von Niederhäusern Gebr. AG	3762 Erlenbach i.S.	15.03.01
Pfister Metallbau AG	8576 Mauren	11.08.00	Weber Paul AG	6423 Seewen	23.09.99
Pfister Otto AG, Metallbau	4018 Basel	06.01.00	Weibel Metallbau	3270 Aarberg	01.02.01
Pitsch Andrea AG	7430 Thusis	11.11.00	Widmer Metallbau AG	2500 Biel	11.09.00
Pletscher & Co AG	8226 Schleithem	29.11.98	Wüst Karl AG	9450 Altstätten	17.01.99
Ramelet SA	1000 Lausanne	14.12.98			
Rytz Industriebau AG	4455 Zunzgen	27.07.00			

\*) Renouvellement en cours

## Maîtrise d'accidents géologiques dans la construction de tunnels

Zurich, jeudi 28 mai 1998

Cette journée est organisée à l'occasion des 25 ans d'existence du groupe spécialisé pour les travaux souterrains (GTS). Le thème retenu et la compétence des conférenciers étrangers donneront à cette manifestation jubilaire une touche particulière.

Dans la construction de tunnels, surviennent quelquefois des événements géologiques, pouvant être qualifiés de critiques du point de vue de la sécurité, des coûts ou du planning de construction.

La diversité des causes et des situations rencontrées ainsi que celle des méthodes mises en œuvre pour surmonter ces difficultés géologiques justifie de consacrer cette journée à ce seul thème. On se limitera ici à l'étude de cas vécus dans la construction de tunnels en zone de montagne. Aussi variés que puissent être les problèmes rencontrés lors de l'excavation de tunnels, le caractère éventuellement dangereux du phénomène est associé à la présence d'eau dans le massif. Les présen-

tations seront structurées à partir des chapitres suivants:

- observation
- description
- explication des phénomènes observés.

Cela devrait permettre une analyse exhaustive de ces cas complexes.

*Renseignements et inscription:*

Secrétariat général SIA  
case postale  
8039 Zurich  
tél. 01/283 15 15

## Lettre ouverte

### Extension du concept *Swissmétro* grâce à la navigation fluviale – IAS N° 8/98

*Nous publions ci-dessous la lettre adressée le 8 avril dernier par un lecteur au président de la SIA, M. Kurt Aellen.*

Monsieur le Président, C'est avec beaucoup d'amertume et d'irritation que j'ai lu l'article « Extension du concept *Swissmétro* grâce à la navigation fluviale » publié dans la revue IAS N° 8 du 1<sup>er</sup> avril 1998.

Je suis d'avis qu'il est grave qu'une revue technique, sous le couvert d'une farce du 1<sup>er</sup> avril, se permette de saper de façon très sournoise et sur cinq pages le projet *Swissmétro*.

J'estime d'autre part, au titre de collaborateur de l'EPFL, que les auteurs anonymes (mais dont on peut soupçonner les noms) manquent d'éthique professionnelle en ridiculisant une étude pour laquelle plusieurs professeurs de haut niveau et de nombreux collaborateurs et étudiants se sont investis; à l'heure des



restructurations et des dépôts de bilan ne vaudrait-il pas mieux publier des articles motivants plutôt que des pamphlets déstabilisants ?

Je regrette que les cotisations de membre de la SIA contribuent à la publication d'articles de ce niveau et je vous prie de bien vouloir prendre note de ma démission.

Christian Martin, ingénieur EPFL  
Perroy

Nous regrettons vivement la façon dont M. Martin a ressenti l'article en question, qui n'avait nullement pour intention de ridiculiser – et encore moins de saper – Swissmétro. Qu'il nous soit permis de rappeler ici que notre revue a ouvert il y a dix ans déjà ses colonnes au « père » de Swissmétro, Rodolphe Nieth<sup>1</sup> pour la présentation de ce projet, d'autres articles ayant suivi, où nous avons donné la parole aussi bien à ses promoteurs qu'à ses adversaires. Si M. Martin soupçonne certains de ses derniers chez les auteurs de l'article incriminé, nous pouvons l'assurer qu'il se trompe.

Cela dit, nous avons estimé que la partie consacrée à l'histoire des projets manqués de liaison Léman-Rhône pour la navigation fluviale comportant des ca-

noux souterrains (toutes les références citées à leur sujet sont rigoureusement authentiques) méritait d'être soumis à la réflexion de nos lecteurs : il ne suffit hélas pas de proposer des solutions rationnelles et prometteuses pour s'imposer.

Nous avons reçu des réactions positives de personnalités dont la neutralité envers Swissmétro est au-dessus de tout soupçon et qui n'ont vu dans l'article que ce qu'il voulait être – un bref moment d'humour (la dernière parution de IAS un 1<sup>er</sup> avril date de 1992) dans une vie professionnelle trop souvent déprimante. A parcourir IAS, il nous semble qu'on peut y trouver les articles motivants souhaités par notre correspondant.

Remarquons enfin que M. Martin se trompe de cible en « punissant » la SIA : à l'exception des « Informations SIA », notre revue jouit d'une totale indépendance rédactionnelle vis-à-vis de cette société et ne vit pas des cotisations des membres, lesquelles couvrent à peine les frais de port de la revue qu'ils reçoivent.

Nous renouvelons ici à M. Martin nos regrets qu'il ait pu considérer un poisson d'avril – relevant d'une longue tradition dans la presse écrite et parlée à tout niveau – comme une entreprise de sape, ce qui est nous prêter des intentions qui n'ont jamais été les nôtres et nous faire trop d'honneur quant à notre impact.

Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef

Fin de la partie  
rédactionnelle

<sup>1</sup> NIETH, RODOLPHE: « Transport interurbain à grande vitesse: le Swissmétro », IAS N° 21 du 5 octobre 1988, pp. 327-33

## Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Province autonome de Bolzano (Italie)	Université de Bolzano, CP	Architectes et ingénieurs établis ou domiciliés au moment de l'ouverture dans l'Union européenne, en Suisse ou au Liechtenstein	29 juin 1998	
EUROPAN, Paris	Les nouveaux paysages de l'habitat – déplacement et proximité	Architectes de moins de 40 ans. Renseignements : secrétariat Europan Suisse, IREC-DA/EPFL, c.p. 555, 1001 Lausanne, tél. 021/693 42 06	30 sept. 98 (6 juil. 98)	7/98 p. 111

## Nouveaux dans cette liste

Chemins de fer fédéraux, Ateliers principaux, Olten	Nouvelle partie des ateliers principaux, PQ	Groupes de prestations multidisciplinaires (architectes, ingénieurs, spécialistes)	16 mai 98	
Canton de Zurich	Réaffectation du site de l'arsenal, Zurich, CP	Candidats établis ou domiciliés en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord du GATT sur les marchés publics, sous condition de réciprocité.	25 sept. 98 (26 juin 98)	
Solar 91	Prix solaire 91	Bâtiments mis en service entre le 1 <sup>er</sup> janvier 1997 et le 15 janvier 1998	15 juin 98	

## Exposition

Deutsche Bahn AG	Renaissance des gares – La ville au XXI <sup>e</sup> siècle	Halle DB Hackerbrücke, Arnulfstrasse 31, Munich (RFA), 11-19h (ma-di), jusqu'au 14 juin		
------------------	---	---	--	--

### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

**Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.**